



PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 09 juillet 2013 à 17h30

Cabinet du Préfet

Bureau de la Communication Interministérielle

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de la tempête tropicale CHANTAL La Martinique placée au niveau vigilance jaune pluies

1/ Évolution de la situation météorologique

Le centre de Chantal est passé très rapidement ce matin dans le canal de Ste-Lucie comme prévu par météo-France et s'éloigne maintenant en Caraïbe. Il se situe à environ 100km à l'Ouest des Anses d'Arlet.

Les vents commencent à faiblir, des rafales entre 60km/h et 80km/h sont encore possibles jusqu'en milieu d'après-midi. Une vaste zone pluvieuse avec des foyers orageux peut encore donner localement de fortes intensités jusqu'en fin d'après-midi. En soirée et nuit, les pluies deviendront passagères avec quelques pluies localement orageuses possibles jusqu'à demain matin.

Compte-tenu de ces éléments, Météo France a d'abord placé la Martinique en niveau de vigilance orange pour fortes pluies (fin de la vigilance cyclonique) en milieu d'après midi puis au niveau de vigilance jaune pour pluie actuellement.

2/Bilan

Aucun blessé n'a été déploré par les services de secours.

Sur terre, les interventions des sapeurs-pompiers (69) ont essentiellement concerné des interventions pour des arbres sur les routes, des inondations de cave et de l'assistance ponctuelle à des personnes en difficulté.

En mer, 1 famille à bord d'un catamaran dont le mouillage était instable, Anse Mitan, a été évacuée par la SNSM et son embarcation sécurisée. Plusieurs navires se sont trouvés en difficulté dans la baie du Marin (rupture du mouillage ou dérive).

Dans les airs, le trafic aérien régional a été temporairement suspendu et les vols transatlantiques retardés au départ de Paris. Les vols reprennent progressivement avec des retards à l'arrivée et à l'embarquement. Les voyageurs sont invités à prendre l'attache de leur compagnie.

Les principales conséquences de Chantal portent sur les axes routiers, l'état des réseaux (notamment le réseau électrique et le réseau d'alimentation en eau potable) et les dégâts aux cultures.

Contact presse

HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42

Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

PREFET DE LA MARTINIQUE

- **Conditions de circulation**

Les services des routes du Conseil régional et du Conseil général ne signalent plus d'axes totalement coupés. En revanche, des perturbations subsistent ponctuellement, dues en majorité à des éboulis, des chutes d'arbres, de câbles électriques ou de la présence de nappes d'eau ou de zones dangereuses. Parmi les points difficiles, on note Augrain (RN1) au niveau du Robert et Pelletier (RN1) au niveau du Lamentin.

Les équipes des routes et d'EDF interviennent actuellement pour rétablir les conditions de circulation. Les conditions de circulation restent délicates en certains lieux et les automobilistes sont invités à adapter leur comportement.

Le suivi des cours d'eau est maintenu. Les niveaux enregistrés à 17h00 restent contenus.

- **Alimentation en électricité**

30 000 clients d'EDF sont actuellement privés d'électricité, du fait de gros dégâts sur le réseau des lignes moyennes tension, basses-tensions et les branchements individuels. Ces coupures touchent particulièrement le nord-atlantique et le sud de l'île. EDF a déclenché le plan ADELE de gestion de crise et des cellules de crises sont activées pour rétablir le réseau. Des renforts sont prévus en provenance de Guadeloupe.

Le rétablissement de l'alimentation des infrastructures collectives qui fonctionnent sur groupes électrogènes (stations d'épuration et de captage notamment, établissements médico-sociaux, etc.) est une priorité.

- **Alimentation en eau**

Les opérateurs martiniquais rencontrent actuellement des difficultés liées aux ruptures d'alimentation en électricité.

Des coupures d'eau touchent actuellement plusieurs centaines de foyers notamment dans le Nord Atlantique. Un travail est actuellement en cours avec EDF pour définir les lieux à raccorder en priorité afin de limiter les conséquences des perturbations.

Certaines stations de pompage fonctionnent sur groupes électrogènes.

- **Réseaux téléphoniques**

France Télécom : Plusieurs relais sont également sur groupes électrogènes.

- **Reconnaissance aérienne en cours des dégâts**

L'hélicoptère de la Sécurité civile a effectué cet après midi une reconnaissance aérienne au-dessus de la Martinique afin d'évaluer les dégâts causés par Chantal, notamment les dégâts aux cultures.

Contact presse

HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42
Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr



PREFET DE LA MARTINIQUE

3/ Perspectives

Le centre opérationnel départemental reste toujours activé en préfecture pour organiser et coordonner la gestion des conséquences de Chantal avec l'ensemble des acteurs : collectivités, opérateurs de réseau (EDF, France Telecom, distributeurs d'eau).

Le rétablissement du réseau électrique, le maintien des capacités de production d'eau potable et le dégagement des axes de circulation sont les priorités.

La vigilance de la population reste de mise :

- après le passage de la tempête les automobilistes doivent rester prudents, des chutes d'arbres et de débris peuvent encore encombrer les voies de circulation,
- la traversée des gués et des cours d'eaux reste déconseillée dans l'attente d'un retour à la normale

.

Contact presse

*HAMANN Audrey 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42
Audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr*